



Nombre de membres :

Exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six

le vingt-neuf janvier, à dix-huit heure trente

le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TISSEIRE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 23 janvier 2026

Présents : M. TISSEIRE Bernard, MATHE Nicole, MARCHAND René, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovic, BOYER Denis, PONS Alain, CHIABRANDO Valérie, DANHO Aimé, PILKOWSKI Véronique, DA COSTA Martine, ORTIS Hélène, DEMEILLERS Joël, PATENOSTRE Lionel.

Absents représentés : SOUADKI Hezdine (procuration à IMBERT Viviane), ROUGANIOU Marie (procuration à TISSEIRE Bernard), BAROTTE Marjorie (procuration à DA COSTA Martine)

Absent excusé : DEMANGE Serge

Absent : MAZZOLO Nathalie

Madame DA COSTA Martine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'association Nature en Occitanie qui est actuellement gestionnaire de la réserve naturelle régionale Confluence Garonne-Ariège a sollicité la Région pour recréer la RNR Confluence Garonne-Ariège sur un périmètre plus large et propose sa candidature pour en assurer la gestion.

Monsieur le Maire précise que cette association avait été désignée gestionnaire de la RNR par le Région à sa création en 2015, pour une durée de 10 ans renouvelable.

Monsieur le Maire donne lecture des documents du dossier de candidature et demande à l'Assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- APRES en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

N° 2026-005

GESTION DE LA RNR
CONFLUENCE GARONNE-ARIEGE
-CANDIDATURE DE
L'ASSOCIATION NATURE EN
OCCITANIE

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le 30 JAN. 2026

ID : 031-213105745-20260129-2026_05-DE



- **DONNE** un avis favorable à la candidature de l'association Nature en Occitanie pour assurer la gestion de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Bernard TISSEIRE